

AA360

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

565 €

Déjeuners offerts
Exonérés de TVA

Comprendre l'expertise médicale

Analyse du certificat médical et du rapport médical suite à un accident corporel

COMPÉTENCES VISÉES

- Gérer les sinistres corporels (automobiles et hors automobiles).
- Intégrer la méthodologie d'indemnisation d'une victime.

PROGRAMME

REMARQUE : intervenant médecin - juriste.

A. ENJEUX DE L'EXPERTISE MÉDICALE

1. Rôle du médecin expert et du régleur
2. Évaluation du dommage et indemnisation du préjudice
3. Médecins experts judiciaires et amiables : compatibilité des activités
4. Secret médical

B. MÉDECIN EXPERT : QUALIFICATION ET FORMATION

1. Diplôme Universitaire et Certificat d'aptitude à l'expertise du dommage corporel
2. CAPEDOC

C. TEMPS DE L'EXPERTISE MÉDICALE

1. Préparation de l'expertise médicale
2. Évaluation médico-légale des postes de préjudice

D. EXAMEN MÉDICAL OU AVIS SUR PIÈCE

E. MISSION DE DROIT COMMUN 2009 ET MISSIONS SPÉCIFIQUES

1. Contenu de la mission de droit commun 2009
2. Spécificités du grand handicap et des cas de contamination
3. Aggravation

F. NOTIONS MÉDICALES

1. Traumatismes crâniens
2. Blessures médullaires
3. Stress post-traumatique
4. Fractures
5. Polytraumatisme

PUBLIC

- Gestionnaires de sinistres corporels IARD

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes AA137 - AA185

POINTS FORTS

L'intervenant, médecin - juriste, présente toutes les facettes d'une expertise médicale sous forme d'exposé et d'échanges avec les apprenants.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un médecin - juriste, professionnel de l'assurance automobile, formateur expert de l'ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05F - Gestion et indemnisation des sinistres standard et conventionnels, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation